

VITI-ÉCOLOGIE : TROP DE BLABLAS, ON VEUT DES ACTES

SIGNEZ LA PETITION

La viticulture, acteur capital de l'économie et du patrimoine de la France est aujourd'hui pointée du doigt pour sa consommation de pesticides. Les français n'en sont pas informés, mais il existe une réelle solution : les cépages résistants. Issus de croisements multiples entre des cépages nobles et des vignes plus rustiques, ils bénéficient d'une résistance naturelle aux maladies les plus dévastatrices de la vigne que sont le mildiou et l'oïdium. Concrètement, une quarantaine d'hectares de ces cépages ne recevant aucun pesticides sont cultivés dans le biterrois au Domaine La Combette depuis presque dix ans, ces trois dernières années une dizaine de vigneron hexagonaux ont suivi. De cette expérience vigneronne, une association **PIWI France** est née en 2016 et promeut avec succès cette nouvelle viticulture.

Malheureusement cette dynamique se heurte à une administration, une recherche publique et des politiques qui malgré leurs discours agro-écologiques ne font que freiner et durcir les possibilités de plantation. Dans le but de faire évoluer les choses, nous lançons aujourd'hui une pétition avec trois demandes précises.

- **Respecter l'esprit du règlement européen sur la liberté d'expérimentation**

Jusqu'à fin 2015, il était autorisé en France de planter des cépages résistants dans un cadre expérimental régi par l'article 81 du règlement 1308/2013. Au cours de ces dernières années, grâce à cet article les premières plantations ont eu lieu. Alors que le gouvernement prône l'agro écologie, le 30 décembre 2015 ont été publiés au journal officiel des décrets et arrêtés limitant la capacité d'expérimentation de nouveaux cépages. A l'encontre de toute logique d'innovation, la créativité des vigneron et chercheurs indépendants est bloquée. En dépit de toute cohérence avec la simplification administrative, les vigneron n'ont le droit de planter que sur des surfaces très limitées, en se soumettant à d'innombrables contraintes administratives.

→ Afin de permettre le développement de cette viticulture plus respectueuse de l'environnement, de la santé des vigneron et de celle des consommateurs, nous demandons au gouvernement de **revenir sur ce texte pour respecter l'esprit du règlement européen.**

- **Classer en variétés de cuve la liste de 25 cépages portée par la profession**

Cépages autorisés dans les autres pays européens (Allemagne, Italie, Autriche, Hongrie, ...), leur interdiction contrarie la politique actuelle d'harmonisation européenne et nuit à la compétitivité de la France.

Pour compenser les méfaits de ces décrets et rester performants face à leurs voisins européens, les vignerons soutenus par des syndicats majeurs (les Pays d'Oc et la Fédération de Grands Vins de Bordeaux) ont demandé l'an dernier en urgence la remise à niveau du catalogue français avec l'inscription et le classement de 25 cépages. L'administration sous pression, s'est engagée à prendre des mesures sous 6 mois. Un an après, la seule solution proposée est un classement à minima de 4 cépages sur les 25 présentés, mais même cette avancée infime n'a pas encore été actée par le Ministère.

→ Pour maintenir le niveau concurrentiel de la France, nous sollicitons au gouvernement le **classement immédiat des 25 cépages proposés** par les syndicats vignerons.

● **Réformer des institutions rétrogrades et partiales**

Des problèmes structurels et conflits d'intérêt sont à l'origine de cette situation. Le système actuel stagne, il veut réétudier des cépages déjà évalués par les instituts de recherche européens compétents. Trop de contraintes, de démarches administratives sont mises en place sans véritables avancées. Des commissions d'études et d'encadrement supplémentaires sont créées mais les problèmes ne sont pas réglés. Les réseaux d'expérimentation nationaux ont leur intérêt, les vignerons en ont eu l'initiative en créant PIWI France, mais aujourd'hui ce n'est pas suffisant il faut du concret.

Les institutions et comités d'étude sont juges et parti-pris. En empêchant le développement des cépages européens en France, ils protègent le monopôle de la recherche et les royalties générées par la vente de leurs plants sous la marque ENTAV INRA.

→ Nous demandons donc la **réforme des institutions**.

La législation actuelle en empêchant le développement d'une recherche vigneronne, en contrôlant l'expérimentation, en encourageant le monopole de quelques instituts, bafoue nos libertés constitutionnelles.

Premiers impactés par la toxicité des pesticides, les vignerons veulent préserver leur santé et adopter des solutions dès **maintenant !** Ils ont déjà prouvé l'efficacité de leurs démarches, démontré leur créativité et leur capacité à expérimenter. Rendez leurs, leurs libertés.

Pour plus d'informations consultez notre site internet www.piwifrance.com

Pour soutenir cette viticulture durable, Rendez-vous sur notre pétition en ligne, sur avaaaz : [https://secure.avaaz.org/fr/petition/Ministre de l'Agriculture Stephane Le Foll Vitiologie trop de blablas on veut des actes/?cHRlzlB](https://secure.avaaz.org/fr/petition/Ministre%20de%20l'Agriculture%20Stephane%20Le%20Foll%20Vitiologie%20trop%20de%20blablas%20on%20veut%20des%20actes/?cHRlzlB)

ou sur MesOpinions : <http://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/viti-ecologie-blablas-veut-actes/27663>

PIWI France